



## **Déclaration préalable des délégués du SNUipp/FSU de l'Oise CAPD du vendredi 22 mai 2015**

Tout d'abord nous souhaitons remercier les services pour la qualité des documents communiqués aux représentants des personnels ainsi que des délais. En effet, nous savons que les services ont dû travailler dans un calendrier contraint.

Dans les points à l'ordre du jour de cette CAPD, l'encodage du mouvement 2014 s'est déroulé dans un calendrier serré du fait du report des opérations de carte scolaire. En effet, les délais d'information aux personnels touchés par des mesures de carte scolaire (notamment les fermetures, mais également les transformations de postes) ont été très courts.

L'ouverture du serveur pendant les vacances scolaires n'a pas été sans poser de difficultés, notamment pour les collègues qui entrent dans le département à la rentrée prochaine et qui étaient déjà en vacances la 1<sup>ère</sup> semaine. Parmi ces derniers, certains ont fait état d'une difficulté à récupérer leur accusé de réception dans I-Prof. De plus, et comme l'année dernière, les collègues ont candidaté au mouvement sans que l'organisation du temps scolaire à la rentrée prochaine ne soit encore arrêtée par le CDEN.

Madame l'Inspectrice d'Académie, vous aviez indiqué que 2 postes par circonscription seraient bloqués lors de la 1<sup>ère</sup> phase du mouvement 2015 et d'autres le seraient à la seconde afin d'y affecter pour l'année deux stagiaires à mi-temps. Ces postes bloqués ne devaient pas être des postes qui l'avaient été par le passé. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir débloquer celui de la maternelle Charles Péguy de Crépy-en-Valois. Vous savez notre attachement pour que l'entrée dans le métier de nos jeunes collègues se fasse dans les meilleures conditions possibles. Nous vous avons fait la proposition d'un temps de stage filé et de stage massé sur l'année pour les PES. Cette organisation permettrait à la fois de répondre au déficit de support à mi-temps et à une entrée dans le métier moins lourde qu'un mi-temps pour les PES 2015. Vous avez refusé cette proposition. Si notre département manque tellement de supports à mi-temps, pourquoi ne pas affecter les stagiaires sur deux quarts temps par semaine comme beaucoup d'autres départements en France ?

L'année prochaine, stagiaires, équipes éducatives et pédagogiques, élèves, familles se retrouveront en difficulté. Même si en cette fin d'année, la pression semble être retombée pour nos collègues stagiaires, il ne faudrait pas que l'année 2014-2015 se répète l'année prochaine par un nombre important de démissions et d'arrêts maladie.

Par ailleurs, nous souhaitons connaître votre politique en matière de droits des personnels, d'exeat/ineat, temps partiel, disponibilité sur autorisation, allègement de services, détachement ou congés de formation professionnelle. Nous ne savons pas au moment où nous lisons cette déclaration combien de moyens seront dédiés à ces derniers mais nous souhaitons qu'un maximum de départs soient possibles et que ce droit ne subisse pas les restrictions qu'il a pu connaître ces dernières années.

Concernant les postes adaptés, force est de constater que le contingent de moyens alloués à ce dispositif est largement insuffisant pour couvrir les besoins. Le contingent académique de 31 emplois (27 PACD et 4 PALD) n'est pas suffisant lorsque l'on regarde les demandes : (33 pour les réintégrations ou maintiens - 7 maintiens pour l'Oise, et 37 demandes de 1<sup>ère</sup> affectation - 17 demandes pour l'Oise et seulement 3 entrées).

Vous n'êtes également pas sans savoir que nos collègues de l'EREA étaient en grève et qu'ils ont alerté le CHSCT SD concernant leurs conditions de travail. Nos collègues s'inquiètent des

importantes tensions avec la direction de l'établissement, de la nouvelle circulaire nationale SEGPA, des répercussions sur leur travail et celui des enfants en grande difficulté qu'ils accompagnent. Nous soutenons leur démarche et mobilisation. Il est plus que nécessaire de prendre en compte la grande difficulté scolaire, les réussites des élèves et enseignants qui se démènent tout comme la spécificité de ces prises en charge au travers de l'internat éducatif.

Sur un autre sujet, la réforme territoriale va impacter l'éducation nationale et cela nous interroge sur la gestion future des personnels du premier degré. D'autant plus que le ministère a désigné les recteurs coordonnateurs dans toutes les régions. S'il n'y aura probablement pas d'alignement général des académies sur les régions, certaines devraient néanmoins fusionner comme celles d'Amiens et Lille. Le ministère fera des premières annonces pendant l'été sur les modalités retenues pour les académies concernées, notamment pour les fusions envisagées.

Vous connaissez notre attachement à une gestion du premier degré au niveau départemental et notre désaccord avec le renforcement de la gestion au niveau académique et du pouvoir des recteurs. Le SNUipp portera ces exigences lors des discussions avec le ministère et les recteurs.

Concernant la mise en place de m@gistère, nous nous interrogeons sur les délais d'information et les modalités des réunions en présentiel. Les collègues reçoivent l'information parfois très tardivement (le mardi soir pour le vendredi après-midi par exemple à Creil) et uniquement sur leur boîte professionnelle, voire juste sur l'application m@gistère ce qui peut expliquer la faible participation des collègues à ces réunions comme sur la circonscription de Saint Just-en-Chaussée.

Alors que la cour des comptes vient de pointer le retard de la France sur la formation continue des enseignants par rapport aux autres pays de l'OCDE, les annonces de la ministre concernant son renforcement ne sont pas crédibles. Aucun moyen n'est en effet dégagé pour permettre aux collègues de bénéficier de stages de formation continue remplacés. M@gistère ne peut être la réponse à cette carence de formation continue ; il ne doit être qu'un outil au service des collègues qui ne doit être ni imposé, ni contrôlé. Partout en France, le SNUipp-FSU soutiendra les collègues qui refuseraient de s'engager dans ce dispositif. Nous revendiquons des stages de formation continue de plusieurs semaines, en présentiel sur le temps élèves.

L'actualité c'est aussi la grève du 19 mai contre la réforme du collège. Le SNUipp/FSU apporte tout son soutien aux équipes mobilisées, aux enseignants du premier degré en poste dans les collèges en ULIS ou SEGPA, ainsi que les PEGC contre cette réforme fondée sur l'autonomie des établissements et la multiplication des hiérarchies intermédiaires. Pour faire réussir tous les élèves, une réforme dans un cadre national est nécessaire afin de donner au collège et aux équipes qui y œuvrent, tous les moyens, notamment en temps, en effectifs de classe réduits, ou en dédoublements. Mais cette réforme ne peut se faire sans réelle concertation avec les personnels ni prise en compte de l'avis des organisations syndicales qui les représentent.

Enfin et pour terminer, nous vous avons alertée en urgence sur la situation d'une famille et de son enfant scolarisé à l'école élémentaire Jean Moulin de Beauvais, famille qui a été expulsée du foyer et qui est toujours à la rue. Cela concerne aussi des familles scolarisant leurs enfants à l'école Pagnol de Beauvais et également pour les écoles Hammel/Prévert de Compiègne. Nous n'imaginons pas que des enfants puissent aller à l'école tout en dormant à la rue, nous comptons sur votre intervention auprès du Préfet.